

BILAN FINANCIER

Recettes :	
Engagement équipes : 48 équipes à 132 € =	6 336,00 €
Sponsors :	320,00 €
TOTAL	6656,00 €
Dépenses :	
Frais de parties : 1152 parties à 3,20€	3 686,40 €
Frais d'organisation :	509,60 €
Arbitrage :	90,00 €
Récompenses :	2 370,00 €
TOTAL	6 656,00 €



RECOMPENSES : 2 370 €

	DOUBLETES : 1020 €
1 ^{er}	220 € + coupe
2 ^{ème}	200 €
3 ^{ème}	180 €
4 ^{ème}	160 €
5 ^{ème}	140 €
6 ^{ème}	120 €

INDIVIDUELS : 1 350 €

Poule A : 510 €	Poule B : 450 €		
1 ^{er}	110 € + coupe	1 ^{er}	100 € + coupe
2 ^{ème}	100 €	2 ^{ème}	90 €
3 ^{ème}	90 €	3 ^{ème}	80 €
4 ^{ème}	80 €	4 ^{ème}	70 €
5 ^{ème}	70 €	5 ^{ème}	60 €
6 ^{ème}	60 €	6 ^{ème}	50 €

Poule C : 390 €

1 ^{er}	90 € + coupe
2 ^{ème}	80 €
3 ^{ème}	70 €
4 ^{ème}	60 €
5 ^{ème}	50 €
6 ^{ème}	40 €



ville de
Nancy,

Région **ALSACE**
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE



LE BOWLING
V A N D O E U V R E

TOURNOI NATIONAL 2 + 1 HANDICAP - 14 et 15 SEPTEMBRE 2019

Ce tournoi, homologué par la F.F.B.S.Q. est ouvert aux 48 premières équipes inscrites. L'inscription de l'équipe sera effective après la réception du montant de l'engagement par l'organisateur :

Chantal CROUX

6 Rue des Ormes 54270 ESSEY LES NANCY

tel 03 83 21 59 44 ou 06.83.49.48.75

@mail : jccroux@wanadoo.fr

Tout participant doit être licencié à la F.F.B.S.Q., en règle avec celle-ci à la date de la compétition. Le règlement sportif fédéral sera appliqué, une éventuelle contestation sera traitée par l'arbitre ou en son absence par le directeur de la compétition : Mr Jean-Claude CROUX



HANDICAP

Le handicap considéré est celui du listing de référence du 12 Août 2019 lu dans la colonne «70 %», soit un maximum 80 par ligne et par joueur. Le handicap de l'équipe est égal à la somme des handicaps des 2 joueurs.

Dans tous les cas la moyenne d'un(e) joueur(se) n'apparaissant pas au listing applicable est :

- Pour un licencié(e) de nationalité française en 1ère année : 150 pour un homme et 135 pour une femme.

- Pour les autres licenciés(es) : la moyenne de référence est de 189 pour un homme et 174 pour une femme.

ENGAGEMENT :

Le montant de l'engagement est fixé à 132 € par équipe. Attention, le chèque libellé à l'ordre du SLUC NANCY devra impérativement parvenir avant le 28 Août 2019, date limite d'inscription à

Chantal CROUX

6 Rue des Ormes 54270 ESSEY LES NANCY

L'organisateur se réserve le droit d'annuler la compétition si le nombre d'équipes est inférieur à 44.



DEROULEMENT

Phase « doublettes »

Chaque équipe effectuera 2 séries de 3 parties avec handicap et un décalage de 5 pistes vers la droite à l'issue de la première série. Le classement général « doublettes » se fera à l'issue des deux phases.

Horaires phase « équipes »

Samedi 14 Septembre 2019 1^{er} tour : 8h30 – 11h00

Reconditionnement des pistes

2^{ème} tour : 12h00 – 14h30

Reconditionnement des pistes

3^{ème} tour : 15h30 – 18h00

Phase individuelle

Chaque joueur(euse) effectuera 2 séries de 3 parties avec handicap avec un décalage de 5 pistes vers la droite à l'issue de la première série. Un classement individuel par poule sera établi à l'issue de cette phase .

Composition des poules :

. A : du 1^{er} au 32^{ème} après les doublettes

. B : du 33^{ème} au 64^{ème}

. C : du 65^{ème} au 96^{ème}

Horaires phase « individuelle »

Dimanche 15 Septembre 2019

Poule C : 8h30 – 11h00

Reconditionnement des pistes

Poule B : 12h00 – 14h30

Reconditionnement des pistes

Poule A : 15h30 – 18h00

NOTA : Les égalités seront départagées conformément à l'article 2.3 du règlement sportif.

Podium et vin d'honneur vers 18h15